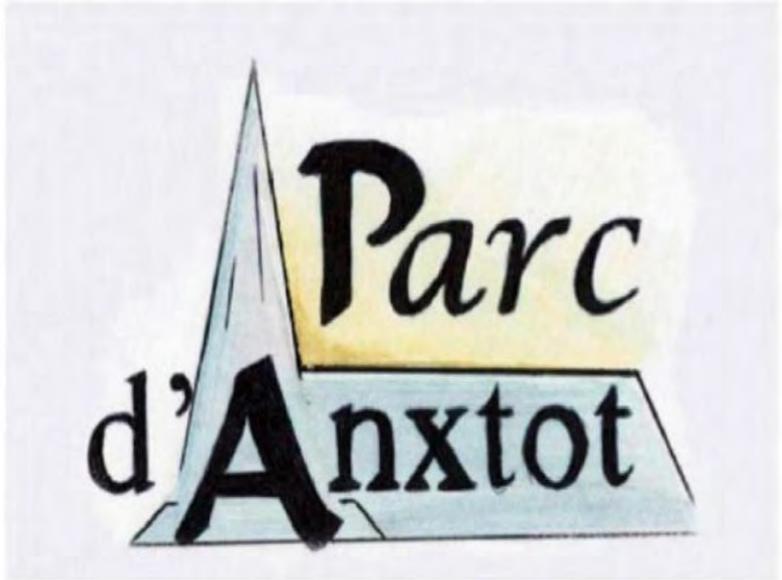


L
A
B
A
B
J
L
L
A
R
D
E

Journal annuel d'informations du Parc d'Anxtot



Sommaire Babillarde

Le mot du Maire	3
Le personnel communal.....	5
Travaux réalisés en 2019.....	6
Etat Civil 2019.....	9
Risques Majeurs - Les dispositifs Allo industrie et ODO	10
La Halte Répît-Détente Alzheimer	10
Lutte contre le Frelon asiatique	11
Petites infos pratiques.....	12
SIVOS du Colombier.....	14
Bibliothèque.....	17
SCoT et PLUi.....	18



Ch'Asso idées	19
---------------------	----



Club « Joie de Vivre »	22
------------------------------	----



Le comité des fêtes.....	23
--------------------------	----



Parc d'Anxtot Athlétic Club	27
-----------------------------------	----



Téléthon.....	31
---------------	----



Le mot du Maire

Chers habitants,

Revoilà votre journal communal « La Babillarde » après une interruption en 2019, année particulièrement difficile dans la gestion du personnel aussi bien au sein du SIVOS qu'au niveau du secrétariat de mairie.

Mille excuses à nos plus fidèles lecteurs.

La vie de notre commune s'inscrit dans la région avec ses restrictions budgétaires, les difficultés de gestion et le peu de pouvoir des maires. Elle s'inscrit également dans le mouvement général qui touche l'ensemble des habitants du monde. Ainsi, nous traversons des changements économiques avec la mondialisation du commerce, les changements de mentalités autour du rapport entre les femmes et les hommes, les grands problèmes mondiaux avec les guerres de pouvoirs et de religions. À plus grande échelle encore, nous sommes confrontés à un point de non-retour face aux bouleversements climatiques qui arrivent à grands pas et aux conflits mondiaux.

Et pourtant ne cédon pas à la dépression socio-économique ambiante et ne nous décourageons pas !

Dans notre commune cette année 2019 a été marquée par différents projets dans des domaines très divers, et ils ont tous un point commun qui est celui d'améliorer votre vie quotidienne.

Notre énergie s'est portée sur le renforcement électrique rue du Petit Anxtot, la mise en place de la fibre optique, la création de trottoirs le long de la départementale (sans aucune subvention), l'amélioration du réseau téléphonique avec l'installation d'une antenne.

Il y a eu aussi l'éclairage du parking de la mairie ainsi que divers travaux électriques dans nos bâtiments communaux.

Nous avons aussi installé une table près du boulodrome.

D'autres projets n'ont pas encore vu le jour parce que comme le disent certains « *Ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait.* »

Ainsi, notre action s'est focalisée sur le dossier de la départementale 80 qui, après consultations, modifications et beaucoup de patience a enfin reçu l'aval de la direction des routes. Il reste à obtenir les subventions pour mener à bien le projet.

Par ailleurs, notre CCAS est en constante sollicitation pour du soutien social.

Au-delà de l'action du CCAS de notre commune, la commune est très investie dans l'éducation de nos enfants à travers les écoles. Le regroupement scolaire compte plus de 110 élèves répartis équitablement entre les deux communes de St-Jean de la Neuville et du Parc d'Anxtot avec un budget de 65 000 euros pour chaque commune.

Le tissu associatif de notre commune est vivant ! Les associations proposent toutes sortes d'activités aussi bien culturelles que sportives ou artistiques, mais également solidaires. Alors, la commune soutient chacune d'elles : le comité des fêtes, le club de football, le club « Joie de Vivre. » de nos anciens, l'association « Chass o idées » des parents d'élèves sans oublier la coopérative scolaire.

Des projets n'ont pas pu voir le jour cette année car, comme vous le savez, notre budget s'est réduit considérablement. Les dotations de l'État s'amenuisent et nous ne pouvons risquer de sur-endetter notre commune. Nous avons, par ailleurs, décidé de ne pas augmenter les impôts.

Il nous a fallu réaliser des économies, notamment au niveau de la gestion communale. Nous déplorons cette répercussion sur notre service public, mais nous ne faisons que subir une évidence.

Fort heureusement, l'intercommunalité nous a permis de mutualiser certains services et ainsi de réduire certains coûts de fonctionnement.

Je tiens maintenant à m'adresser à l'ensemble des acteurs de la commune, à mes deux adjoints, Mickaël Braquehais et Yves Duval, à mes conseillers ainsi qu'à tous les habitants pour vous souhaiter une très belle année 2020.

Je vous adresse à tous, mes meilleurs vœux, à vous et à vos proches.

Pierre Poissant

Le personnel communal

Le ménage des classes et de la salle polyvalente est assuré par Mme LAINE Clotilde depuis 1983.

Le secrétariat est pris en charge par Mme QUERAN LEROUX Sandra depuis 1994.
Le ménage de la mairie est assuré par Mme MAITRE Sylvie depuis 2011.

Depuis quelques mois, nous pouvons également compter sur :

Mme GIARD Blandine pour le secrétariat
de mairie et le secrétariat du SIVOS



M GRIEU Jean-Michel pour l'entretien de
des espaces et bâtiments communaux.



Merci à tous pour leur travail et leur implication.

Travaux réalisés en 2019

Salle polyvalente et ses abords

Après la réalisation du boulodrome, une table a été implantée afin que les joueurs de pétanques puissent se poser et se désaltérer.

Dalle béton et pose de cette table faites par notre agent communal Jean-Michel Grieu.



Trois points lumineux ont été posés du côté ouest de notre salle polyvalente pour éclairer le parc réservé aux locataires de la salle.

Travaux effectués par l'entreprise Xavier Guéry, électricien à St Eustache la Forêt.



Rue ST BLAISE (RD80)

Pour la sécurité des piétons, en particulier des enfants seuls, nous avons réalisé deux longueurs de trottoirs. Cette réalisation est appréciée par l'ensemble des usagers.

Travaux effectués par l'entreprise Gagneraud TP.



Un premier ouvrage part de l'Allée des Haies vers le trottoir du lotissement de la rue du Parc

Le deuxième ouvrage relie le lotissement de la rue du Parc au carrefour de la RD80 avec les rues de la Mare Auray et St Hildevert



Bâtiments communaux

Changement de radiateurs dans le bureau secrétariat mairie et de même pour le bureau secrétariat Sivos. Ces deux remplacements permettent d'améliorer le confort et de réaliser des économies d'énergie. Installation d'un éclairage solaire dans le bâtiment de notre agent communal situé sur le parking de la mairie.

Travaux effectués par l'entreprise Xavier Guéry électricien à St Eustache la Forêt.

Travaux d'entretien réguliers

Entretien des espaces verts autour des mares.

Taille des haies, cimetièrre, école, mairie, salle polyvalente.

Tonte des pelouses, cimetièrre et mairie.

Nettoyage régulier des buses sur les différentes routes du village.

Entretien du matériel (tondeuse, débroussailleuse, souffleur, etc...)

Plantations florales, entretien des massifs et des jardinières.

Désherbage des bordures de trottoirs et des caniveaux.

Travaux effectués par notre agent communal.

Entretien des toitures (Eglise, Mairie, Ecole)

Travaux effectués par l'entreprise Damien Godefroy couvreur au Parc d'Anxtot.

Entretien des menuiseries bois, volets, portes, fenêtres.

Travaux effectués par l'entreprise Laurent Leroy menuisier à Gommerville.

Entretien Chauffage salle polyvalente et gros travaux de plomberie.

Travaux effectués par l'entreprise Opti-Mat 76 Génie Climatique. Etude Montage.

Dépannage. Entretien - Parc d'Anxtot

Entretien de la pelouse stade, salle polyvalente, désherbage cimetièrre.

Travaux effectués par l'entreprise Benoît Le Maître à Saint Vigor d'Ymonville



Etat Civil 2019

Note préalable sur la publication dans la presse des naissances, mariages et décès

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication.

Nous avons téléphoné ou envoyé la note suivante à chaque famille concernée :

« La mairie de Parc d'Anxtot vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

M., Mme [...] (Nom, Prénom) accepte qu'une information relative à l'événement d'état civil déclaré ce jour soit publiée dans le bulletin municipal.

Le [...] (date) »

Si nous n'avons pas eu l'accord des familles, la naissance, le mariage ou le décès n'est pas publié dans cette rubrique.

8 Naissances



ERRAGH Kamil le 31 décembre 2018 à Lillebonne

LEJEUNE Léo le 17 février 2019 à Montivilliers

MAHAUD Gabin le 23 mai 2019 à Le Havre

NIEL Raphaël le 18 juin 2019 à Le Havre

Félicitations



3 Mariages

Steve BASILE et Katia JORGE RIBEIRO le 08 juin 2019

Serge GALMARD et Magali PIGEON le 16 novembre 2019

Tous nos vœux de bonheur



2 Décès

Chantal LOUIS le 10 novembre 2019

Alain HOUZEL le 26 novembre 2019

Toutes nos condoléances

Risques Majeurs

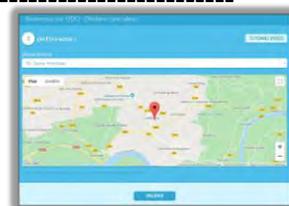
Les dispositifs Allo industrie et ODO

Allo Industrie, un dispositif pour savoir ce qui se passe.

« Mais que se passe-t-il ? »... Qui ne s'est pas déjà posé cette question à la vue d'un panache de fumée inhabituel ou au spectacle d'une agitation anormale sur un site industriel ? Les industriels de l'estuaire de Seine s'engagent à vous tenir au courant lorsqu'un évènement inhabituel se déroule sur leur site. Ils diffusent alors un message sur la plateforme Allo Industrie, message disponible sur le répondeur téléphonique (0800 101 092 - numéro vert) et également sur le site <https://www.allo-industrie.com/seine-estuaire/>

ODO, permet à chaque citoyen de signaler tout évènement odorant

- <https://www.atmo-odo.fr/>
- Ou application téléchargeable



La Halte Répit-Détente Alzheimer

En complément de l'activité de secours et de formation des gestes de secours dispensés auprès des élèves et du public, la Croix-Rouge a ouvert une Halte Répit Détente Alzheimer (HRDA) dans les locaux de l'association à SAINT-EUSTACHE LA FORET (en face de la ressourcerie)

La HRDA de la Croix-Rouge française est un **lieu d'accueil non médicalisé** qui propose des activités ludiques axées sur l'échange et la convivialité ainsi que des animations et des goûters selon les besoins et les désirs des personnes malades et permet aux aidants de prendre du temps pour eux afin de **maintenir un lien social** malheureusement trop souvent altéré par la maladie. **Ouverte le lundi après-midi** (hors vacances scolaires) sur inscription préalable, la HRDA est gérée **par des bénévoles Croix-Rouge, spécifiquement formés** à l'accueil et l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou apparentée), dont la maladie n'est pas à un stade trop avancé. Elle offre également aux aidants **un lieu d'écoute et d'orientation vers des structures plus spécialisées**.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à contacter la Croix-Rouge

CROIX-ROUGE
1417, cité Schwob
St Eustache la forêt
07 69 72 15 85
ul.caux-valleeseine@croix-rouge.fr

Accueil sur réservation chaque lundi après-midi (hors vacances scolaires) de 14h00 à 17h00

Une participation de 5 € est demandée par après-midi.

Lutte contre le Frelon asiatique

Il est facile de différencier le frelon asiatique du frelon européen et des guêpes car son corps est relativement plus foncé.



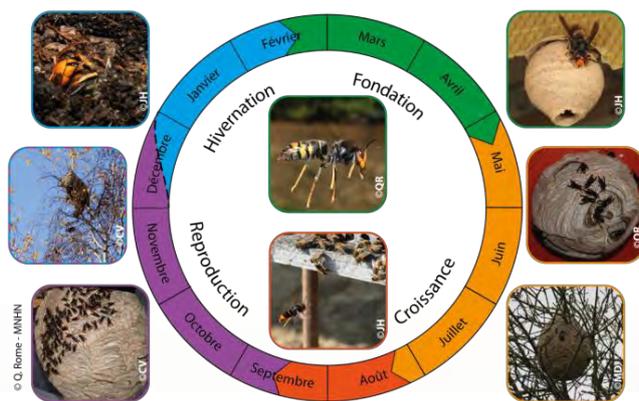
Vous avez localisé un nid? Contacter la plateforme départementale au **02 77 64 57 76** ou via <https://www.frelonasiatique76.fr/contact>. Vous serez orienté vers une entreprise référencée pour permettre une destruction efficace du nid. Le passage par cette plateforme conditionnera la participation du département à hauteur de 30%, plafonnée à 30 €, du coût de la destruction du nid actif de frelons asiatiques.

Attention ! Une destruction sauvage du nid (tir au fusil, utilisation d'une lance à eau...) engendre un risque très élevé d'attaque collective de la colonie, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids et n'engage aucune participation financière de la part du Département. Le piégeage est vivement déconseillé car il présente un risque important pour les populations d'insectes locales.

Impacts sur l'homme

Sa piqûre n'est pas plus toxique que celle d'un frelon européen. Néanmoins, le risque peut être conséquent pour les personnes allergiques ou pour les personnes intervenant dans l'entretien d'espaces verts car les colonies peuvent être importante d'où des attaques massives. C'est pourquoi, il faut être vigilant lorsque le nid est à hauteur d'homme ou proche d'une habitation. Avant d'entreprendre des travaux de toiture ou de taille, observez l'environnement pour repérer des mouvements d'insectes.

Reconnaissance des nids et cycle de développement



← Nids primaires →
de la taille d'une orange



← Nids secondaires →
40 cm à 1 m de diamètre,
souvent en hauteur



Automne : Développement de femelles et mâles sexués / Reproduction. Période de population maximale.

Fin d'automne : Mort de la vieille reine, des ouvrières et des mâles. Seules les reproductrices de nouvelle génération survivent. Le nid vide n'est jamais recolonisé.

Hiver : hivernage des femelles reproductrices (vieux tronc, litière, ...).

Fin d'hiver : Sortie d'hivernage des nouvelles fondatrices, Fondation d'un nid primaire de petite taille (endroits abrités : cabanons, trous de murs, ...)

Début de printemps : ponte

Printemps (mi-mai) : émergence d'ouvrières

Été : Construction d'un nid secondaire par les ouvrières, Début de la prédation, Déménagement de la reine dans le nid secondaire et ponte.

Petites infos pratiques

Carte d'identité



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

ATTENTION !



La validité inscrite sur les titres ne correspond pas à leur durée de validité, donc ce décalage est source de difficulté pour les Français titulaires de ces titres qui souhaitent se rendre à l'étranger, en conséquence le renouvellement peut être autorisé dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger (titre de transport, réservation, devis auprès d'une agence de voyage).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures,

mais

- cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans.

Pour les demandes de cartes nationales d'identité et passeports veuillez-vous adresser aux communes plus importantes comme Bolbec (02.32.84.51.00), Saint Romain de Colbosc (02.32.79.24.62) ou Le Havre.

Aide financière destinée aux Personnes Agées

Pour obtenir l'Apa - allocation personnalisée d'autonomie, il faut déposer un dossier de demande auprès du président du conseil général dont dépend la personne âgée en perte d'autonomie. Le dossier d'aide aux personnes âgées dépendantes peut être retiré en mairie.



Location de la salle des fêtes

- Tarif commune : 250 € le week-end, couverts compris (exclusivement réservé aux personnes domiciliées sur notre commune. Si vous êtes généreux et que vous souhaitez faire un cadeau à une personne de l'extérieur, vous paierez le tarif extérieur)

- Tarif extérieur : 400 € le week-end, couverts compris

Caution de 800.00 euros



Ramassage des ordures ménagères



Jour de ramassage : **le VENDREDI** (si le vendredi est un jour férié, la collecte est reportée au samedi).

Pour se renseigner sur les consignes de tri, si votre bac n'a pas été vidé, pour obtenir, réparer ou échanger un bac veuillez prendre contact auprès de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine au 02.32.84.00.35.

Recensement militaire (ou citoyen)

Le recensement à 16 ans : doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que [l'examen du baccalauréat](#) ou du [permis de conduire](#).



SIVOS du Colombier

Communes du Parc d'Anxtot et de St-Jean-de-la-Neuille
2019/2020

LE REGROUPEMENT SCOLAIRE : 117 élèves.

**Fonctionnement : 1 président(e), 1 vice-président
10 membres : titulaires et suppléants, 5 par commune.**

**Engagement financier des communes : 65 250 € par commune.
Budget voté et alloué 130 500 €**

Rôle du SIVOS

Gestion des dépenses et du personnel : de cantine, de surveillance dans la cour, du car et du périscolaire, de l'assistante maternelle (hors horaires scolaires).

**Mot de la présidente Marie Claire Boët et
du vice-président Pierre Poissant.**

**Mandat de 6 années, riches en évènements :
la réforme des rythmes scolaires...**

**6 naissances au sein du personnel, un départ en retraite,
2 changements de personnes en cuisine, 2 changements de secrétaires
cela deux années de suite, une fermeture de maternelle, le transport,
sans oublier les lourdeurs administratives etc...**

Les trois dernières années ont été intenses mais enrichissantes.

**En mars 2020 auront lieu les élections municipales, aussi la présidence du
SIVOS
actuellement exercée par St-Jean-de-la-Neuille, reviendra au Parc d'Anxtot,**

**Nous souhaitons au prochain bureau du SIVOS
de continuer avec dynamisme et cordialité, à pérenniser le RPI,
un bel outil, une chance pour nos communes et pour
les enfants de nos deux villages.**

SECRETARIAT :

Mlle Blandine GIARD remplace Madame C.DEY

sivosducolombier@wanadoo.fr tél : 09 71 57 40 71

Au sein de la mairie du Parc d'Anxtot : 9H à 12H45; lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le paiement de la cantine et de la garderie seront enfin possibles, par virement ou carte bancaire, au plus tard début d'année 2020.

Si vous n'avez pas fait le nécessaire appelez le secrétariat pour connaître la marche à suivre.

IMPORTANT : si vous conservez le règlement par chèque ou espèce, la perception n'acceptant plus ces modes de paiement pour des sommes inférieures à 15 €, les enfants devront manger à la cantine un minimum de 4 fois par mois.

RAPPEL : Les paiements par chèque ou en espèce (à éviter) devront être mis sous enveloppe avec le nom, la classe de l'enfant puis déposés au bureau du SIVOS ou dans l'une des boîtes aux lettres du SIVOS du Parc d'Anxtot ou de St-Jean.

Les CLASSES:

Saint-Jean-de-la-Neuille :

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé Mme Sonia Ribet,

Maternelle PS et MS : 26 élèves

Atsem : au terme de son congé parental, Nadège reprend son poste en janvier.

Merci à Hélène pour le sérieux de son travail auprès des enfants.

et des enseignants.

Classe de GS et CP: Mme Lecacheur Céline 21 élèves

Classe de CM2 : Mme Loquet Caroline 26 élèves

Le Parc d'Anxtot :

Classe CE1 : Mme Gabriel Fabienne 18 élèves

Classe CE2 et CM1 : M.Houllibrègue Ludovic 26 élèves

PERISCOLAIRE :

Dès 7h30, Irma accueille les enfants,

Monique et Julie, surveillance de la cour le midi,

16H25, Nadège,

16H50 Monique prend le relais jusqu'à 18H.

Veillez respecter les horaires,

CANTINE:

90 enfants inscrits, repas (tarif) : 3,95€

CUISINE :

Mme Irma Lebrun et Mme Estelle Vasseur. Tous les repas sont cuisinés sur place,

Un repas végétarien est servi comme il est préconisé.

Comme chaque année le repas de Noël sera composé de mets festifs et savoureux !

En cas d'absence, prévenez le secrétariat du Sivos le jour même par téléphone puis mail précisant la cause et le temps d'absence de votre enfant.

Sans cela, les repas vous seront facturés.

Pour une bonne gestion des commandes, vous devez donner impérativement le planning cantine de votre enfant 15 jours à l'avance,

Tout repas non prévu sera facturé 5€.

TRANSPORT

CARS VTNI Surveillance : Monique, Julie

les inscriptions se font désormais par internet

Nous vous rappelons que chaque enfant empruntant le car, même occasionnellement, doit être muni d'une carte de car.

Sans cela votre enfant ne pourra être transporté.

- Coût total : 60 € par enfant

35€ pris par le SIVOS,

reste à la charge des familles 25 € par enfant quel que soit le nombre d'enfants.

A régler à la perception.

Par sécurité, il est rappelé qu'une fois le car démarré, aucun enfant ne peut être pris, ni déposé en cours de transport, hors des arrêts prévus.

St-Jean écoles maternelles : interdiction de stationner à l'emplacement du car aux horaires scolaires.

Noël du SIVOS

Le père Noël est passé avec dans sa hotte des friandises pour chacun.

Nous remercions le personnel du Sivos, les enseignants pour leur dévouement auprès des enfants, les parents d'élèves pour leur implication dans la vie scolaire.

Joyeuses fêtes.

Meilleurs voeux pour l'année 2020

LE SIVOS

Bibliothèque (St Jean de la Neuville)

C'est gratuit pour TOUS !

La construction de la nouvelle classe permettra de récupérer celle de Mme Loquet pour agrandir la bibliothèque actuelle, courant 2020.

L'étude est en cours.

Une belle superficie pour accueillir le public ainsi que les classes de façon plus agréable et confortable.

Il sera envisageable d'étendre les créneaux horaires, de mettre en route de nouvelles activités, jeux sociétés, ateliers créatifs, informatique...
Créer un espace convivial tous âges confondus, un nouveau lieu de vie.

**Les idées et les bonnes volontés seront les bienvenues
n'hésitez pas à nous contacter dès à présent.**

Nous allons également pouvoir et cela dès cette année bénéficier de prêts de livres, Cd venant de la bibliothèque de Bolbec

Un PLUS même si déjà,

Une grande quantité de nos livres est renouvelée régulièrement et complétée par des achats avec lesquels nous essayons de répondre au mieux à vos demandes
Romans, policiers de nombreuses bandes dessinées jeunesse et adultes, Albums enfants, Mangas

Documentaires : histoire, sport, art, travaux manuels, faits de société etc...

Horaires

Le mardi de 16h30 à 18h30

Le vendredi de 17h45 à **19h30**

Accueil des scolaires : 1fois par mois

-ACCES INTERNET pour TOUS

Notre adresse MAIL: bibliotheque.stjeandelaneuville@orange.fr

Fermeture au mois d'août et aux petites vacances scolaires.

Isabelle, Marie Claire et Olivier

Bonne année 2020



Lire des livres
lire délivre

Protéger les milieux naturels, gérer notre espace de vie, prévenir et réduire les pollutions et nuisances, s'adapter au changement climatique, diversifier le tissu industriel, repenser l'habitat, mettre en valeur le patrimoine bâti, adapter l'offre d'équipements et de services au vieillissement de la population et d'autres attractifs pour les familles avec enfants, améliorer les déplacements des personnes, revoir le transport des marchandises... Ces thématiques sont les enjeux et objectifs qui, avec l'avis et les propositions de la population, profileront le SCoT et le PLUi.

Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) et le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) sont destinés à servir de cadre de référence pour les différentes politiques publiques à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Le SCoT est un document destiné à assurer la cohérence des actions entre elles, tout comme il assure la cohérence des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans de déplacements urbains (PDU), et des PLU ou des cartes communales établis au niveau communal.

Des principes à respecter

Le SCoT et le PLUi doivent respecter les principes du développement durable : principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement.

Vous êtes invités à participer à la concertation jusqu'à l'adoption finale de ces documents en nous faisant part de vos observations :

soit sur le registre papier mis à disposition en mairie (livret n° 2 du PLUi consultable depuis le 28 août), soit en adressant un mail aux adresses suivantes : concertation.scot@cauxseine.fr ou concertation.plui@cauxseine.fr

En mairie, vous disposez en consultation libre des éléments du diagnostic qui serviront ensuite à définir des orientations et des objectifs pour l'aménagement et le développement du territoire de Caux Seine agglo dans son ensemble, et de chaque commune membre.

D'autres informations sont disponibles sur :

<https://www.cauxseine.fr/cvs-urbanisme-plui.php>

<https://www.cauxseine.fr/cvs-urbanisme-scot.php>



Ch'Asso idées

Depuis maintenant 4 ans, l'association Ch'asso idées a été créée. L'association a permis à travers ses manifestations l'amélioration de la vie scolaire des enfants du regroupement scolaire du RPI du colombier.

Cette année, de nouveaux bénévoles nous ont rejoints... les voici

Pour rappel, le bureau est composé de :

Une présidente : Mme Gibeaux Céline

Une trésorière : Mme Lorient Anne-Sophie

Deux secrétaires : Mme Cuenot Vanessa / Mme Boulet Frédérique

Membres assessesurs: Mme Chocron Christine, Mr Chocron Marc, Mme Baptista Silvy, Mme Roennelle Fanny, Mme Delair Angélique, Mme Desprès Gaele, Mme Lefebvre Sabrina, Mme Masy Charline, Mme Savalle Sophie, Mme Vautier Laura, Mme Vasse Laetitia.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019.



11 et 12 Octobre 2019	BOURSE AUX VETEMENTS hiver (lieu : Parc d'Anxtot)
8 et 9 Novembre 2019	BOURSE AUX JOUETS (Lieu : St Jean)
21 décembre 2019	Après-midi de Noël pour les maternelles BOOM DE NOEL à partir du CP (lieu : St Jean)
Janvier 2020	Tombola galette des rois
21 Mars 2020	Soirée St patrick (lieu st jean)
3/4/5 Avril 2020	Bourse vêtements été (lieu : Parc d'Anxtot)
20 juin	Boom (St Jean)



Le 16 Mars 2019 Une soirée fluo a eu lieu à Saint Jean de la Neuville.

La BOOM très appréciée par les enfants, ils étaient 60 à avoir répondu présent. Un repas composé de croque Mr et chips a été servi, avant de se défouler sur le dancefloor.



Le dimanche 30 juin 2019 la première kermesse de l'association a rencontré un franc succès .En association avec le Club de foot de Saint Jean de la Neuville, tous les bénévoles se sont réunis autour des différents stands : pêche aux canards, chamboule tout, enveloppes surprises, structures gonflables, stand de maquillage et jeux en bois. Une restauration rapide a été également proposée.

L'association souhaiterait organiser une kermesse, un an sur deux. Alors rendez-vous en 2021.



Le 8 novembre 2019 a eu lieu la bourse aux jouets.



L'association a redistribué ses bénéfiques aux écoles de Saint Jean de la Neuville et du Parc d'Anxtot:

Pour l'année 2018/2019 d'un montant de 800 Euros.

Pour l'année 2019/2020 d'un montant de 2000 Euros.

Les fonds ont permis et vont permettre aux élèves d'effectuer différents voyages scolaires et le financement de matériel.



Club « Joie de Vivre »

Les membres du bureau

Président : Marcel MADELEINE
Vice-Présidente : Ginette SAVOYE
Trésorière : Nelly JARNOUEN
Trésorière adjointe : Renée BASSET

Secrétaire : Gérard THIEULENT (absent sur la photo)
Secrétaire adjointe : Véronique DEHAIS
Membre du bureau : Yvette ALLAIS



Contact : Marcel MADELEINE. 02.35.31.71.38

Le club (30 adhérents en 2019) est ouvert à tous et se réunit le premier et le troisième jeudi du mois :

Premier semestre

9 janvier : Jeux et goûter.
23 janvier : Jeux et galette des rois.
6 février : Jeux - crêpes.
20 février : Jeux et goûter.
5 mars : Jeux et goûter - choucroute
19 mars : Jeux - crêpes.
2 avril : Jeux et goûter.
16 avril : Jeux et goûter.
7 mai : Jeux et goûter.
28 mai : Jeux et goûter.
4 juin : Jeux et goûter.
18 juin : Repas de fin de saison.

Deuxième semestre

Juillet-Août : vacances
3 septembre : Jeux et goûter.
17 septembre : Repas de début de saison.
8 octobre : Jeux et goûter.
22 octobre : Jeux et goûter.
12 novembre : Loto du Téléthon à 13h30.
26 novembre : 12h repas Beaujolais.
Jeux et goûter.
3 décembre : Jeux et goûter



Le comité des fêtes

DIVERTIR ET ANIMER....

MIEUX QU'HIER, MOINS BIEN QUE DEMAIN

Comme les années précédentes, le comité des fêtes du Parc d'Anxtot s'est mobilisé pour vous proposer des activités diverses au sein de notre village. Afin de satisfaire un plus grand nombre de personnes, nous vous avons proposé de nouvelles manifestations.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées pour l'année 2020.

Assemblée Générale

Une présentation des bilans 2018 a été présentée.

Rappel des membres du bureau :

Président : Carine Lefebvre

Vice président : Sylvain Cavalier

Secrétaire : Yves Duval

Trésorière : Sabrina Tanésie

Trésorière adjointe : Colette Duval.



Concours de Manille

Malgré une baisse de participants (36 personnes), cette manifestation s'est déroulée dans une bonne ambiance. Le comité rappelle que la totalité du produit des inscriptions est investi dans l'achat de lots. Chaque joueur est reparti avec une récompense.



Soirée Black and White

45 personnes ont participé à cette soirée animée par le DJ Vincent Montier et le repas a été préparé par Mr Jérémy Serrat et David Lepère.



Fête de la musique

Le groupe Walk Away nous a fait l'honneur de venir cette année pour animer cette fête de la musique. Le comité des fêtes est satisfait de l'enthousiasme des Parc d'Anxtotais venus en nombre. (Environ 300 participants)



Loto

Belle réussite pour un premier Loto avec une participation de 87 personnes.

Nous remercions l'ensemble de nos sponsors pour les dons.



Soirée Téléthon

Le comité des fêtes a organisé pour la seconde fois une soirée au profit du Téléthon. La tombola a connu un fort succès auprès des invités. (Le comité remercie les sponsors pour leurs dons). La totalité des bénéfices a été distribuée. Le comité félicite Bertrand Debris et les jeunes du Parc pour la création du char et des différents objets en bois. Nous remercions Sylvain Cavalier pour l'animation musicale.

Un chèque d'un montant de 560€ a été remis à Mr Viard coordinateur de l'AFM.



Marché de Noël

Pour la 4ème année consécutive, le comité des fêtes a organisé son marché de Noël sur 60 mètres linéaires avec de nouveaux exposants (miel bonbons caviste fromage....). Nous avons acheté 2 nouvelles banderoles, fabriqué et posé 30 pancartes publicitaires.

Carine Lefebvre (présidente) remercie l'ensemble des membres pour leurs disponibilités malgré une météo peu clémente lors de cette journée de travail avant le jour j et les joueurs du foot du Parc D'Anxtot pour leurs visites sur le marché.

Nous avons comptabilisé environ 350 entrées.

Si vous êtes intéressés pour exposer, n'hésitez pas à nous contacter dès le mois de mai.



Parfum

Nous avons proposé à l'ensemble des habitants du Parc d'Anxtot, la possibilité de commander des parfums à tarif réduit.

19 Personnes ont profité de cette innovation pour un montant total de 3474€.

Nous remercions Colette Duval pour sa disponibilité pour réceptionner les commandes, la livraison et la distribution des parfums.

Nous vous proposerons à nouveau cette opportunité pour la fête des mères.

Noël des enfants

Kid science est venu nous présenter son spectacle. « Le voyage magique du Lutin Chef et Lutin malin »

Le spectacle a été très apprécié par les enfants et parents présents.

Les ateliers savants organisés à l'issue du spectacle ont retenu l'attention des enfants pendant plus d'une heure. Les enfants ont pu participer à différentes expériences qui allient jeu et connaissance biologiques et chimiques. Ils sont repartis avec des objets qu'ils ont créés de leurs propres mains. (Voitures dirigées par un ballon, éoliennes ...).

Un goûter a été offert ainsi que des bonbons ce qui a réjoui l'ensemble des enfants présents.



Date des manifestations 2020

Assemblée Générale : Samedi 18 Janvier

Concours de manille : Dimanche 8 mars

Fête de la musique avec trois groupes : Samedi 20 juin

Exposition véhicules anciens : 13 Septembre

Loto : Dimanche 4 octobre

Soirée à thème : à définir

Soirée Téléthon : Samedi 7 novembre

Marché de Noël : Dimanche 22 novembre

Noël des enfants : Samedi 12 décembre

Possibilité commande de parfum pour les fêtes de fin d'année et fête des mères.

Parc d'Anxtot Athlétique Club



RAPPEL HISTORIQUE DE LA CREATION DU PAAC

Le HAVRE ATHLETIC CLUB « A jamais le premier »

Le football et le rugby sont arrivés en Europe occidentale par Le Havre à 28.8 km de ce stade de Pierre de Coubertin. En 1872 le mariage des idées donne naissance au HAC aux couleurs des universités de Cambridge et d'Oxford. Son habit de lumière sera donc composé pour moitié de bleu ciel et pour moitié de bleu marine.

Le PARC D'ANXTOT ATHLETIC CLUB « un maillot né de l'histoire de la légende »

Le football poursuit son chemin et arrive au Parc d'Anxtot en 1984. Les fondateurs du club lui donnent le nom de PARC D'ANXTOT ATHLETIC CLUB en prenant soin de bien écrire le mot ATHLETIC à « l'anglaise ». Ils retiennent le bleu Roy né de la fusion du ciel et du marine et ajoutent le blanc couleur de l'écume de la mer tout proche d'ici. C'est donc avec un maillot rayé verticalement bleu et blanc qu'évoluent les joueurs du PAAC.

Le PAAC s'est développé au fil des années pour atteindre dans les années 1990/1995 un pic de 90 licenciés. Plus récemment 74 licenciés étaient recensés lors de la saison 2017-2018 et 71 en 2018-2019.

35 années d'activité sportive au profit de plusieurs générations de personnes qui ont permis d'écrire l'histoire de notre club.

NOTRE RÔLE EN TANT QU'ASSOCIATION

Le lien avec les habitants de la commune est une de nos priorités. Notre objectif est de promouvoir l'activité sportive de proximité, génératrice de lien social, en proposant la pratique du football dans le milieu rural. Nous nous investissons par la création d'événements tels que la vente de calendriers du club représentant nos actifs et partenaires qui participent à la réalisation de nos projets. Egalement la vente de produits de saison comme les chocolats pour l'opération Noël 2018 ou les saucissons cette année. Nous avons aussi été présents au marché de Noël 2019 organisé par la commune du Parc d'Anxtot le 24 novembre et qui a été une grande réussite. Nous allons perpétuer la traditionnelle soirée du club. Enfin, nous souhaitons aussi rapprocher les villages voisins, en témoigne notre participation au vide greniers de Beuzeville-la-Grenier le 15 août. D'autres projets sont à l'étude dans le but de faire vivre le village et ses environs. Nous nous engageons aussi à apporter les formations nécessaires à nos dirigeants afin d'améliorer leurs compétences dans le secteur souhaité. Je pense notamment aux éducateurs et à l'arbitrage. Nous avons déjà formé notre trésorier à l'utilisation d'un logiciel de gestion financière.

LES INFRASTRUCTURES ET LE PILIER FINANCIER

Nous tenons tout d'abord à remercier et mettre en avant nos sponsors partenaires pour leur aide financière. Ils nous sont précieux puisqu'ils nous apportent chaque année les fonds nécessaires au fonctionnement du club par leurs contributions. Nous remercions donc particulièrement **Durande traiteur** depuis 1981 dans la région havraise, **Le Havre Courses** et services express et messagerie, le garage **Leroux Citroën**, **Epi marché**, Restaurant **le Sant'Anna** spécialité portugaise, **GDN recycling Fers & Métaux**, **Point P** au Havre, **Pizzeria Gusto**, **AVIVA** assurance à Saint Romain de Colbosc, entreprise **PERA et associés** et **Crédit Mutuel** banque à Bolbec.

Il est par ailleurs nécessaire de souligner le rôle important de la commune dans la vie d'un club et ici, dans la vie de notre club. En effet, c'est en fonctionnant main dans la main que nous pouvons améliorer l'offre proposée et la vie de nos actifs. Les infrastructures du club sont une base essentielle afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos licenciés, nos supporters, nos familles, mais aussi les arbitres, les équipes visiteuses ainsi que les personnes du village ou de l'extérieur qui souhaiteraient venir sentir l'ambiance aux abords du terrain. Toutes ces personnes viennent ici pour un seul motif : Passer un bon moment ! Nous nous devons donc de soigner notre accueil. Dans ce cadre nous pouvons compter sur le soutien de la commune pour l'entretien de ses infrastructures et plus particulièrement le terrain (tonte et roulage). Nous espérons que le soutien grandira en 2020, autant d'un point de vue financier que dans l'aide apportée pour toutes les tâches qui permettent la pratique de l'activité dans de bonnes conditions. Mais également pour nous aider dans notre démarche d'amélioration continue du club. Pour exemple, le projet de conception d'une tribune abri spectateur, nécessaire dans notre région à la fâcheuse tendance pluvieuse, mais il pourrait y en avoir d'autres comme l'éclairage complet du terrain pour faciliter la pratique sportive, notamment en automne-hiver, la fourniture de matériel divers et varié nécessaire au fonctionnement de l'activité (peinture de traçage, buts latéraux) et à l'entretien (peinture de la main courante)etc... Une contribution plus importante nous permettrait d'assurer la pérennité du club et de le rendre plus attractif. Sans ce soutien primordial, et considérant l'évolution perpétuelle des exigences des instances du football, l'avenir du football au Parc d'Anxtot se compliquera fortement.

L'AVENIR EST DANS LA JEUNESSE

Le titre de ce chapitre n'est pas de justifier pourquoi nous n'avons pas d'équipe vétérans, mais la réalité est ainsi. Les jeunes du foot animation ont un rôle essentiel dans la vie d'un club puisque ce sont eux qui feront les joueurs et les équipes de demain. Une personne en particulier l'a bien compris, c'est Arnaud DUVAL qui s'est investi en tant qu'éducateur principal de l'équipe U7, en plus de sa fonction de président adjoint et secrétaire.

Le PAAC a toujours été un club formateur pour la population locale instruisant des valeurs comme l'altruisme, l'esprit d'équipe, le savoir-vivre, le savoir être et la passion. A cela nous pouvons ajouter l'engagement, le partage, la solidarité et le respect. Nous pensons qu'une association sportive a un rôle dans l'évolution sociale des enfants et dans leur maintien en bonne santé. Pour ce qui est de cette année nous souhaitons un bon apprentissage et surtout beaucoup de plaisir et de joie à Marius, Hadrien, Naïm, Aymeric et Firmin.

Ces dernières saisons nous avons perdu un nombre important de jeunes du foot animation, mais la nouvelle équipe a pour ambition de redynamiser cette section. Tous les jeunes de la commune et des communes voisines sont les bienvenus pour porter les couleurs du PAAC. Tenez-vous informé, il se pourrait bien que des journées d'essai soient aussi organisées prochainement.

Notre priorité, vous l'aurez compris, sera donc de reconstruire ce foot animation pour le bien des jeunes, du club et de la commune.

LA REGLE C'EST LA REGLE

L'arbitrage est très important dans un club. Sans arbitre, un club ne peut évoluer dans les compétitions de notre région. Leur présence est indispensable. Nous avons la chance d'avoir dans nos licenciés 2 arbitres (Anas Mourzik et Bilal Leghat). Un troisième arbitre en formation (JM Delaunay) nous rejoindra très prochainement.

Le PAAC a par ailleurs été plusieurs fois félicité pour son accueil des arbitres.

UN PROJET SPORTIF AMBITIEUX

Actuellement le club dispose d'une équipe après-midi évoluant en 3^{ème} division district (suite à sa relégation consécutive à une année moyenne sportivement et à la formation d'une 4^{ème} division par les instances). Egalement d'une équipe évoluant en entente avec le club voisin, de l'AS Beuzeville-la-grenier, en 3^{ème} division matin.

Cette saison 2019-2020 affiche 43 licenciés. En détail, nous comptons 28 joueurs seniors répartis entre l'équipe matin en entente avec l'ASB et l'équipe après-midi, 5 joueurs du foot animation, 7 dirigeants et 3 arbitres. Cette diminution d'effectifs peut sembler alarmante mais la nouvelle équipe dirigeante et son projet apporte un espoir pour l'avenir.

En effet, il est à l'étude depuis plusieurs années déjà de se réunir dans le cadre d'une fusion avec le club voisin de l'AS Beuzeville-la-Grenier. L'idée provient de la précédente équipe dirigeante mais le processus n'est pas simple. L'objectif de cette fusion est multiple. Elle permettrait de renforcer l'équipe dirigeante pour accroître le dynamisme et les activités du club d'un point de vue associatif. De renforcer les équipes seniors et foot animation pour répondre à la concurrence actuelle (villes alentours plus importantes proposant des clubs mieux équipés) par la qualité à proximité. Mais les deux raisons qui conduisent notre démarche sont que nous sommes convaincus que l'avenir ne peut pas se faire seul, surtout dans le contexte actuel d'évolution du football amateur. Ce contexte évolue dans le sens où les petites structures doivent s'allier pour répondre aux exigences toujours plus strictes des instances, et l'aspect financier y est pour beaucoup. Il suffit de regarder ce qui se passe autour de nous dans les districts Normands et même en ligue pour s'apercevoir que le nombre de fusions s'accroît d'année en année. Ce n'est pas un hasard !

Pour le PAAC et l'ASB, le processus est déjà en route puisqu'un rapprochement naturel s'est déjà fait au niveau des réunions et des entraînements seniors et foot animation. Un partage et une organisation au niveau des infrastructures est aussi en place. Tout cela ne mérite que d'être officiel pour continuer à avancer.

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR UN NOUVEAU SOUFFLE

Une nouvelle organisation est en place cette saison avec un nouveau bureau. Des personnes dynamiques, investies pour le club afin de lui donner un nouveau souffle. Le bureau est composé d'un président M. LAMPAERT Charles-Antoine, de son vice-président et secrétaire M. DUVAL Arnaud avec Mme. BRISSET Bénédicte en tant que secrétaire adjoint, et du trésorier M. PERA Jean-Baptiste. Ensuite la responsabilité de la communication est à Mme. ECHARD Karolane, l'intendance est partagée entre M. BASILLE Jordan et M. GALLIEN Erwan, le référent arbitre est M. Niel Jessy, le responsable équipe sénior et équipements M. SANCHEZ Vincent, le responsable foot animation U7 M. DUVAL Arnaud.

Un remerciement particulier pour M. SAVOYE René et M. HENRY Alain qui sont chargés de l'entretien du terrain et des vestiaires depuis déjà de longues années.

Si vous êtes intéressés par un investissement quel qu'il soit dans notre projet club, n'hésitez pas à nous contacter ou mieux venez nous rencontrer après les matchs, aux entraînements ou durant les diverses manifestations.

Ensemble nous allons développer la pratique du football de proximité dans la ruralité.

Soyons fiers et heureux d'appartenir au PAAC !

*Suivez notre page **PAAC** sur Facebook.*

Téléthon

Parc d'Anxtot

Saint Jean de la Neuville

Téléthon
2019

Merci...



La récolte des BOUILLONS dans les écoles avec votre aide, celle des enfants et des instituteurs de Saint Jean de la Neuville et du Parc d'Anxtot ont permis cette année de récolter plus que l'an passé.



212 KG au profit du Téléthon

Ne vous arrêtez surtout pas de les rapporter aux écoles ou à moi-même tout au long de l'année, appelez-moi si besoin au

Tél : 06.19.07.35.26 après 18 h 00 Mr CHOIRON



LA BABILLARDE 2020

La rédaction

Couverture : dessin de Madame Anne DELAMARE
Logo communal : Monsieur François HALLOT
Photographies : Le comité de rédaction

Pierre Poissant remercie toutes les personnes qui ont contribué par leurs articles ou leurs photos à l'élaboration de la Babillarde 2018

Le Sapin du Village

Le samedi 14 décembre, les enfants du village ont pu profiter d'une animation proposée par le comité des fêtes durant l'après-midi. Les enfants étaient ensuite conviés à venir décorer le sapin du village. Merci aux participants et à M. Grileu pour l'installation des guirlandes lumineuses.

